

Le Courrier du Loiret, 23 juin 2016

Maternité

La mobilisation ne fa

Nouveau coup du sort : mardi 21 juin, une commission s'est prononcée pour la suspension des accouchements à la maternité. Pour autant, ses défenseurs ne baissent pas la garde.

Si « le compte est bon » (un anesthésiste et un gynécologue-obstétricien se sont engagés à exercer à la maternité de Pithiviers), comme le dit Mijo Miret, l'une des plus ardentes militantes de l'association À Pithiviers, l'hôpital c'est vital, pourquoi tergiverser sur le sort de la maternité, en sursis depuis le mois de mars ? Alors qu'une délégation, mêlant élus, personnels et usagers, reçue vendredi 17 juin, renouait le dialogue avec l'Agence régionale de santé (ARS), une commission réunissant plusieurs acteurs de la santé, mardi 21 juin, lui a, semble-t-il, porté un nouveau coup de grâce. Selon nos informations, une majorité d'entre eux (23 voix) s'est prononcée pour le maintien de la suspension annoncée par l'Agence régionale de santé, le mercredi 8 juin. « Il y avait un bon retour de ven-

dredi. Aujourd'hui (mardi), je ne comprends pas la décision de cette commission et pourquoi on considère qu'il n'y a pas d'avancées », s'étonne le sénateur Jean-Pierre Sueur, tout en tempérant : « Cette commission n'est que consultative, ce n'est pas elle qui décide ».

« On est en train d'émigrer le territoire et il y en a d'autres qui le démenagent », pointe Monique Bévière, présidente du Syndicat de pays, très attentive au développement du Pithivierais dans le cadre du SCoT (Schéma de cohérence territoriale).

Reste que cette paquette de réunions où on souffle le chaud et le froid, met les nerfs du personnel de la maternité, désespéré et inquiet, à vif. « Il faut continuer et ne pas le laisser tomber », insistent les défenseurs de la maternité, réunis chaque soir, à 18 h 30 pour un « apéro de la mat ». Mardi, le jour où la commission rendait son avis défavorable, mais aussi celui où se faisait la musique, une bonne cinquantaine de personnes venue aux nouvelles, s'y pressait. Pour rester dans le ton de la soirée, My Taylor Irish et Les tribordeurs, de Yèvre-le-Châtel, étaient venus les soutenir en musique. Pas sûr qu'elle adoucisse les mœurs de l'ARS !

PHILIPPE DE LA GRANGE



Une nuit de veille avait été organisée, jeudi 16 juin. Les participants avaient coiffé les bonnets des nourrissons à leur naissance.